

LA PROVIDENCE

ASSURANCE

CONTRE

Bureau Principal:

52 Rue St-Jacques



MONTREAL

MUTUELLE

LE FEU

TEL. BELL MAIN 586

AUX ASSURÉS

Messieurs,

J'ai l'honneur de vous présenter le premier rapport annuel des opérations de notre Compagnie. Ce rapport est sans précédent, il est le plus beau des rapports de toutes les compagnies sœurs, relativement à la première année d'existence. Cet excellent et incomparable résultat, où les chiffres parlent si avantageusement, est dû, d'abord à la divine Providence qui a éloigné les grands incendies de notre jeune Compagnie, et, ensuite à l'honorabilité et à la compétence de ses Directeurs, au dévouement et au zèle de ses agents, enfin, au bienveillant encouragement de ses nombreux assurés.

Tous ont compris et mis en pratique cette maxime patriotique d'un de nos plus grands hommes d'Etat canadien, Sir Georges-Etienne Cartier, qui disait : " *Travaillons pour le maintien de nos institutions* ".

Oui, vous avez fait acte de vrai patriotisme, messieurs, en patronisant notre Compagnie dès son début ; vous avez compris qu'en nous donnant votre puissant concours, vous aidiez à doter notre province d'une institution nationale et économique, nous vous en remercions cordialement.

Avec l'espoir que votre bel exemple de patriotisme amènera de nouveaux Assurés dans notre chère Providence,

Je me soustris, messieurs, votre bien dévoué serviteur,

L.-A. PICARD, GÉRANT.

RAPPORT ANNUEL DES RECETTES ET DES DEBOURSES POUR L'ANNEE FINISSANT LE 31 AOUT 1906

Recettes		\$14,065.64
Débourrés	\$13,516.77	
Surplus des recettes sur déboursés.	548.87	14,065.64
Actif		\$30,026.81
Passif		2,275.00
Surplus de l'actif sur le passif		27,751.81

GARANTIES DE LA COMPAGNIE

Souscription exigée par la loi : **\$200,000.00** Plus son actif : **\$30,000.00**

Elle opère sous le contrôle du Gouvernement provincial.—Solvabilité de ses Directeurs.—Honorabilité de ses Assurés.—Enfin, choix judicieux de ses employés.

Pertes payées promptement et généreusement
On demande des agents pour les villes et la campagne
S adresser au Gérant.